L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 78 RUE DE CHARTRES.

SOUS-ÉDITION.

MERCREDI MATIN, 6 MARS.

Le Traité Postal Franco-Américain.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Washington, D. C. 27 février 1874.

Mon cher Directeur,

Des nouvelles directes de Paris m'apprennent aujourd'hui que le célèbre "trop tard" si souvent fatal en politique, ne l'est pas moins en économie politique. La France, sous le gouvernement un peu trop louangé de M. Thiers, tenait, entre ses mains, un bon traité postal avec les Etats-Unis. Ce gouvernement qui déjà avait montré une si grande impéritie par son malheureux impôt des matières premières, et par sa surtaxe de pavillon, n'a pas su profiter des bonnes dispositions de MM. Creswell, si habilement soutenu par M. E. B. Washburne, et la convention postale dite du traité de Paris, a été refusée par l'administration de M. Thiers.

Aujourd'hui, la France a offert de renouveler les négociations postales sur la base du Traité de Paris, mais on lui répond : c'est trop tard ! Le cabinet de Broglie-Decazes déplore de réparer la faute commise par M. Thiers, avait prié M. Washburne, ministre des Etats-Unis à Paris, la fête du 8 janvier dernier, de couvrir les négociations postales avec son gouvernement. Si écouté qu'il ait eu le droit de l'être par les nombreuses déceptions qu'il avait fait subir auparavant, M. Washburne a bien voulu se prêter à une nouvelle tentative. Malheureusement, l'administration de Washington est montrée moins empressée que celle de bienveillance des tracasseries bureaucratiques que lui avaient fait endurer les diverses ministres de M. Thiers. Dans les derniers jours de janvier, le Directeur général des Postes, M. Cresswell, a fait adresser au gouvernement français, une réponse par laquelle il déclare ne plus vouloir accepter la convention postale, connue sous le nom de Traité de Paris. Cette convention qui fixait à 40 centimes le port des lettres entre la France et les Etats-Unis, et qui avait été signée avec enthousiasme par Washburne et le Directeur général des Postes français, — cette convention qui mettait fin à un état de choses déplorable et ruineux pour le commerce français, encore plus pour le commerce américain, se vit rejetée, au dernier moment, quand elle eût à recevoir la signature finale du gouvernement de M. Thiers.

Dans un ultimatum de la fin de janvier, qui vient d'être communiqué au gouvernement français, M. Cresswell déclare ne plus vouloir accepter le traité postal, dit de Paris. Il exige, comme poids normal de chaque lettre, le chiffre de 15 grammes, qui avait toujours été repoussé par la poste française. Il demande enfin que les négociations — s'il y en a — se poursuivent à Washington.

Il est certain que notre nouveau ministre, M. Bartholdi qui n'a pas été nommé, par M. Thiers, comprendra mieux toutes les nécessités économiques et surtout *politiques* d'un traité postal définitif. Il arrivera avec netteté, et avec cette haute intelligence pratique qui l'ont déjà fait remarquer dans la diplomatie, pour exécuter, sur le point en question, le programme que Decazes qui comprend combien il est nécessaire pour la France, surtout à présent, de ne pas rester en dehors du cercle politique des nations civilisées, même en ce qui concerne la question *en apparence* secondaire des relations postales.

Mais, il n'en est pas moins vrai que, sur cette question comme sur tant d'autres, M. Thiers nous a "fait manquer le coche", comme on dit vulgairement. Il n'en est pas moins vrai que M. Bartholdi aura à lutter contre de difficultés préjudicielles, à accepter finalement, un traité postal moins avantageux pour la France, que le traité dit de Paris; que l'administration des postes françaises aura accepté elle-même avec joie. Et, comme le disait, notre confrère le *Bulletin* de New York, du 27 février : "Il faudra peut-être quelque temps avant de faire comprendre à l'administration américaine sur la rancune qu'ont pu laisser dans son cœur, la façon ambiguë en apparence, dont la question postale a été traitée par les ministères français précédents, et les déboires successifs qu'ils ont fait subir à messieurs Cresswell et Washburne."

Il y a cependant de grandes espérances à fonder sur une prompte conclusion d'un traité postal entre la France et les Etats-Unis. Car, cette fois, on est en face d'une situation bien nette. D'un côté, le duc Decazes, ministre des affaires étrangères de France, comprend la nécessité toute politique de signer le traité, lors même que la poste française, obligée maintenant de subir, un peu plus, les exigences des Américains, devait-modifier son unité de poids, et rompre avec ses anciennes traditions. D'un autre côté, M. Cresswell est trop bon administrateur et trop homme d'Etat, pour ne pas comprendre que Pinté- rêt des Etats-Unis est aussi de signer le traité, même si la poste américaine devait adoucir un peu ses prétentions : et que si les négociations n'aboutissaient pas, on ne pourrait plus, cette fois, en rejeter la faute sur les tergiversations du gouvernement français.

Au point de vue purement financier, la France ne risque de rien perdre, puisque le trésor ne reçoit déjà presque absolument rien du mouvement postal qui se fait entre la France et les Etats-Unis. En effet, nos vapeurs français, partant de New York, n'emportent que quelques centaines de lettres, chacun, quand les vapeurs anglais ou allemands part-ni chacun avec 25 ou 30 mille lettres. La raison en est toute simple. Toute lettre expédiée des Etats-Unis par les steamers français coûte 10 cents d'affranchissement obligatoire, plus 10 cents à payer par le destinataire; total, 20 cents. Si on expédie par l'Angleterre, et qu'on affranchisse de 10 cents, le destinataire n'a rien à payer en France. La poste française y perd même 1 cent; car toute lettre d'Amérique par l'Angleterre est taxée à 6 cents; or, cette même lettre arrivée à Calais, doit être transportée à sa destination pour les 4 cents restant, tandis que le tarif normal des lettres en France, d'un point à un autre du pays, est de 5 cents.

D'un autre côté, si on veut écrire de France aux Etats-Unis, on a de s'armer de 20 cents, et à prendre la route de nos steamers bi-mensuels. Les commerçants envoient, en général, leurs lettres aux banquiers et aux correspondants de Paris, qui ont des correspondances à Londres. Ces lettres sont mises en paquet, et payent chacune le tarif ordinaire de 6 cents pour arriver à Londres. Là, les correspondants apposent un timbre de 6 cents pour affranchir jusqu'aux Etats-Unis, cette lettre qui n'a coûté que 12 cents à l'expéditeur, et qui parvient à destination aussi vite que si elle avait coûté 20 cents, pour passer par la voie française.

Ces considérations sont d'un ordre tout-à-fait secondaire, si on les compare aux grandes raisons d'intérêt général, politique et commercial qui militent à présent plus que jamais, pour la France et l'Amérique, en faveur de la conclusion d'un traité postal avec les Etats-Unis. C'est pourquoi nous espérons que le gouvernement français ne rejettera pas, à priori, le dernier ultimatum de M. Cresswell ; et c'est pourquoi nous espérons que M. Cresswell lui-même cédera aux justes observations qui pourraient lui être faites par le cabinet du duc Decazes, plus réellement que ne le fit signer le traité postal, que M. Thiers ne l'a jamais été.

GRAND MEETING CATHOLIQUE EN ANGLETERRE.

Londres, 7 février.

Hier soir a eu lieu le meeting des catholiques à Saint-James Hall. Une foule immense y assistait. Plusieurs milliers de personnes n'ont pu entrer. Le duc de Norfolk présidait le meeting. Chaque ville d'Angleterre était représentée. L'enthousiasme était incroyable.

Cette réunion, ainsi bien par le nombre que par la qualité des personnes, était plus imposante que la réunion du 27 janvier. Parmi les assistants se trouvaient tous les noms les plus connus de la vieille aristocratie anglaise. Des télégrammes reçus de toutes les parties de l'Angleterre et du continent expriment des sympathies pour le meeting.

Après le discours d'ouverture du duc de Norfolk, le comte de Gainsborough a présenté une résolution déclarant que le meeting exprime la plus profonde sympathie pour les catholiques allemands actuellement des rigueurs des lois pénales.

Le colonel Vaughan, appuyant la résolution, a dit, en parlant du meeting du 27 janvier, que jamais un véritable Anglais n'aurait souscrit avec la persécution religieuse du gouvernement allemand ; que tout Anglais ayant la liberté pour lui la désire pour tous.

Avec le meeting du 27 janvier ne représentait-il que quelques classes privilégiées, tandis que le présent meeting est national, car il est entièrement composé d'Anglais voulant plaider la cause de la liberté. Le colonel Vaughan a attaqué les mesures tyranniques prises contre les catholiques allemands, mesures, a-t-il dit, que rien ne justifie.

Le nom de Bismarck a été sifflé à ce trance. Lord Gward a proposé une résolution déclarant que les nouvelles lois ecclésiastiques adoptées en Allemagne empêchent l'Eglise d'exercer librement ses fonctions spirituelles, et sont conséquemment contraires aux droits de la conscience.

Le comte Denbigh a proposé une troisième résolution disant que la suppression et l'expulsion des communautés religieuses dont les crimes ont été déjugnaté ne sont pas prouvés constituent un abus tyrannique du gouvernement et de la législation en Allemagne.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Elles seront communiquées aux archevêques de Cologne et de Posen.

Le meeting s'est terminé à une heure très avancée de la nuit.

(*Havas.*)

Au début de la réunion, le président a donné lecture de la lettre suivante de Mgr Manning, archevêque catholique de Westminster :

Palais de l'Archevêché, Westminster, 5 février 1874.

" Cher mylord-duc,

" Je vous écris pour remercier Votre Grâce et tous ceux qui, avec vous, se sont rassemblés pour protester non pas seulement contre la persécution religieuse en Allemagne, mais aussi contre la tentative faite le 27 janvier, à Saint-James Hall, pour réveiller les cœurs religieux heureusement apaisés aujourd'hui dans notre pays. (Acclamations). Quand j'ai vu l'in-

succès de ces meetings, tant comme qualité que comme quantité. (Rires et bravos), je me suis demandé si le meeting de demain serait désormais nécessaire. (Une voix : Ah ! ah ! Bismark ! Rires). Mais il est bon que la laicité catholique de la Grande-Bretagne fasse entendre sa protestation contre la violation des consciences en matière de religion et adresse aux catholiques d'Allemagne, à ceux qui souffrent avec eux pour la liberté de conscience, l'encouragement de leur cordiale sympathie avec la promesse de prier, pour que la force et la fermeté leur soient données dans cette lutte.

" Croyez-moi, cher mylord-duc, le serviteur affectueux de Votre Grâce.

" HENRY EDWARD,

" Archevêque de Westminster."

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur.

Jeudi, 5 Mars 1874.—Matinée à Midi.

LE TROUVERE.

Jeudi soir—A 7 heures —Bénéfice de Mlle G. Moisset

FAUST, grand opéra en 5 actes.

4 mars—2f

Académie de Musique.

Propriétaire et Directeur.....DAVID BIDWELL

Lundi soir, 2 Mars 1874.

Premier Début de

LA NOUVELLE TROUPE DE COMÉDIE

ET DE VARIÉTÉS,

—Comprenant—

TOUTES LES SPÉCIALITÉS D'ARTISTES DU MONDE.

Cette troupe a été choisie avec soin et engagée à des frais énormes, par M. D. Bidwell, parmi tous les Théâtres d'Amérique et d'Europe, et comprend dans une représentation la Comédie, Farce, Drame Burlesque, les Quatre d'Opéra, les Chansons Sentimentales et Serio-Comiques, les tours dans l'air et des spécialités militaires et des vocalises.

Mercredi soir, Trente-Septième Anniversaire du Corps des Pompiers de la Nouvelle-Orléans sera dûment célébré, et le programme choisi expressément en honneur de la fête des pompiers.

MLLE. ANNIE MACK

Déclamera l'adresse aux Pompiers, et

MLLE. JENNIE ENGEL

chantera sa romance populaire écrite et composée pour elle par G. W. Hood, et représentée avec succès au Théâtre de la Nouvelle-Orléans, intitulée 'My Johnny in the Fire Brigade."

☞ Grande Matinée de famille Samedi à midi pour permettre aux sièges six jours à l'avance.

1 mars—4f

Grand Bal Paré et Masqué de la Saint-Joseph,

DONNÉ LE 19 MARS A LA SALLE GRUNEWALD.

Par la Société de Bienfaisance des Bouchers.

Carte d'Entrée.....$2 00.

Le comité d'arrangement n'a rien négligé pour que ce ballsoit la plus attrayant de la saison.

On se procurera des lettres d'invitation pour dames et messieurs en s'adressant aux membres du comité ou au secrétaire, rue Poydras No 229.

Les privilèges pour Bar, Restaurant et Vestiaires seront vendus aux enchères, le lundi 16 du courant, à 2 heures P. M., à la Salle de réunion, rue Poydras No 201.

4 mars—au 19

Avis spécial.

LES personnes qui désirent avoir des invitations pour un

Grand Bal Paré et Masqué

Que doit donner la Société Israélite de Bienfaisance

—A LA—

SALLE DE L'EXPOSITION,

LE MARDI SOIR, 9 MARS 1874,

Sont priées de s'adresser à l'un des soussignés, membres du comité.

SIMON COHN, 122 Poydras. JOS. MAGNER, 156 Commune; HENRY MEYERS, 34 Chartres; J. SANDAK, 47 Chartres; SELIM BARNETT, 34 Carondelet. A. ISAACS, 108 Gravilliers et Dr. Lecatur; A. BLOOM, coin Magasins et Natchez et Dr. JOS. SIMON, 8 Magasins; LEON MEYERS, 83 Commune; MAX BRAUN, 611 Magasins; LEON LEVY, 165 Canal.

Aucune dame ne sera admise au bal sans un billet d'invitation.

24fév—3,6,7 mars

Grand Bal Paré, Masqué et Calicot.

—DONNÉ PAR—

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ LUSITANE DE BIENFAISANCE,

A la Loge de la Parfaite Union.

A la St-Joseph, le 19 mars 1874,

AU BENÉFICE DE LA CAISSE DE SECOURS.

—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—

S. PELAYO, Président,

E. DUVOISIN, S. ARANTES,

L. CIPIANI, E. LANDRINI.

J. PUMILLA.

Prix du Billet.....$1 50.

Les demandes d'invitations pour dames doivent être adressées à M. TRUCH, No 263 de la rue Ville-Levée ; S. PELAYO, No 505, de la rue Royale ; E. DUVOISIN, coin Quartier et Dauphine.

Les propositions pour la location de la Buvette, du vestiaire et du Restaurant doivent être adressées à M. TRUCH, No 263 de la rue Ville-Levée jusqu'au 10 mars.

15fév—et 22fév—1,6,12mau 19

I. L. LYONS,

(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)

PHARMACIEN EN GROS ET EN DETAIL

ET IMPORTATEUR,

AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un

Stock complet,

Se composant de

Drogues, Parfumerie,

Produits chimiques, Médicaments français

Médicaments américains, patentés, patentés.

Liqueurs fines. Extraits solides et fluides

Verres et huiles. Instruments de chirurgie, de Geo Tieman & Co.

Vitres. Appareils à atomes, à main et à vapeur.

Verrerie. Appareils électriques,

Articles de fantaisie. Sacs de voyage, boîtes à médicaments.

Teintures, épices, produits chimiques, essences délicates, huiles essentielles.

Et tout ce qui se rattache au

Commerce des Drogues.

AGENT POUR LA VENTE DE

Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R Warner & Co.;

Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis;

Extraits et teintures, de W. J. M. Gordon;

Stéarinerie, en savon, du Dr. Le Babcock.

IMPORTATEUR DE

Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaises et françaises.

Médicaments patentés, drogues et produits chimiques français.

Département spécial pour les ordres des médecins. Les poudres sont mises en bouteilles, qu'on soit obligé ou non.

L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.

Propriétaire du

Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.

Le tonique d'Abrams contre le frisson.

La liqueur antirugeute de Brodie.

L'elixir de Leeck contre la toux.

Et tous les remèdes bien connus, de Ball & Lyons.

L'attention du public est appelée sur le

DÉPARTEMENT DU DETAIL ET DES PRESCRIPTIONS,

Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.

Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs médicaments.

On trouvera à ce magasin un assortment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, éponges, savons, remèdes patents français et américain et liqueurs fines ;

Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc.

Vaccine fraîche et tangues médoises.

14fév—1m vx4d

I. L. LYONS.

AVIS.

Il m'a été volé dans la soirée du 23 décembre, les pièces suivantes, qui contenaient les comptes des steamers St. John, B. L. Bridge, Gladiolus, Mary Able, Leontz Taylor, Sabine, Wm. S. Fitz, Calliga Jefferson et plusieurs autres comptes et billets que je ne peux pas nommer pour le moment ; une police d'assurance sur la vie d'Annette Picot, de St-Jean-Baptiste, sur la Compagnie Equitable de la Louisiane ; une lettre de valeur adressée à M. F. C. Gelpke, du steamer "Lizzie Hopkins", contenant quatre cent onze 70/100 piastres. Comme suit, savoir :

Cash.....$150

Mandat de L. Sellers, sur MM. Liambies & Decker.....70

Mandat de M. Friet, sur L. E. Brune.....75

Balance en comptes approuvés et autres.....15

Une lettre adressée à M. Dufour & Limet, contenant quatre-vingt-cinq piastres et demie en Currency.....85 50

Si la personne qui est en possession de la dite malle veut remettre au soussigné les papiers qu'elle contient elle peut garder le Cash. Il ne sera pas fait de questions.

Donaldsonville, 23 décembre 1873.

JUST COMES,

Donaldsonville

25déc—3m

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Consomption, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par

L. LAPLACE, Pharmacien

23 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

4 mars—au M v D

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Werktagnes's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 98 Canal.

N. O. Savings Institution, 156 Canal.

Freedmen's Savings & Trust Co., 182 Canal.

La Sav'g. Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.

Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.

Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.

Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Ct. Place.

Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

Ins. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.

Eq. Life Assur Society, of N. York, 39 Camp.

Ætna Life Ins. Co., of Htd. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gueblé & Nippert, 137 Canal, Nlle-Orléans, Gueblé & Nippert, 40 Paradis-Orléans, Paris.

T. Herens, rue Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Danziger & Sons, 223 Canal.

J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

E. F. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.

Wheeler & Wilson, 127 Canal.) 149 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Gaschaux, 81 et 83 Canal, 213,215, 217 V. Levée

L. Lazard, 155 Ville-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.

Mme Rapin, (Antonella, Matr'ce), 29, Bourbon,

U. N. Boisean, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 111, Canal.

LIBRAIRES.

Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Haistre, 21 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.,

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.

L. Médal, 95, Vieille-Lée.

BOULANGERIE.

J. M. Laferranderie, 375 Tréme.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.

F. A. Arnaudon & Co., 16 Exchange Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grunewald, 18, 20 et 22, Baronne

Ph. Rilke, 131 & 133, Canal.

F. Charpentier, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 55, St Charles.

J. Saget, 198, Chartres

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.

St. Charles Billiards Saloon, sous l'H'tel St-Charles, coin Bienville et Carondelet.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabar, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pihan, 92 Espagne, 3me District.

Aussi, 90 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.....$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE C.

Devant être tirée en public à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 7 mars 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....Billets seulement $10

MOITIÉ, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de.....$20,000 est.....$20,000

1 lot de.....10,000 est.....10,000

1 lot de.....5,000 est.....5,000

40 lots de.....500 sont.....20,000

200 lots de.....100 sont.....20,000

LOTS D'APPROXIMATION :

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont.....$2,700

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont.....1,800

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont.....900

270 lots s'élevant à.....$60,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à $37 lots d'approximation. Par exemple, si le lot No 1245 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 21 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 22, 23, 24, 25, 226, 227, 228, 229 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10 ; Demi-Billets, $5 ; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O.,

Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres.

31any—72—1an

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS.

ARISTIDE GERARD.....Président

EMILE DEBUYS.....Vice-Président

DUSEAU HALPERN.....Secrétaire

ULGER LAUVE.....Trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS :

Jules Tuyes, Jean Langles,

Alphonse Tertron, Danville L. Kernion,

P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt,

Chas. Nathan, Emile Debuys.

Aristide Gerard.

COMITÉS :

Organisation—E. Debuys, J. Tuyes, C. Nathan, Finances—A. Tertron, J. Tuyes, D. L. Kernion, Terres et Fermes—A. Tertron, D. L. Kernion, P. C. Ricard.

Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. Debuys, J. Langles.

Réglements—E. Debuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—3m

---

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères. Larronde, Sutton, Goldenburg,

Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette,

Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères,

Des SARDINES de la marque Edelin Gillet,

Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., du GENIEVRE Impérial Kagel et la Cloche, de PORTO et HERRY de Pani Emile Thomas, de B. Reig, etc., de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 ---------- Rue Bienville ---------- 23 & 25

14 janv—6m NOUVELLE ORLÉANS.

ALBIN ROCHEREAU. MRS. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE RICARD BITS

CHARLES T. DUGAZON. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., 16 & 18 ST. LOUIS ST.

New York. New Orleans.

21 août—1an

147----------147

Transféré au 131 de la rue Canal.

Rue du Canal.

ERLEBACH & CHARDEY, E. LEVY & Co,

PROPRIÉTAIRES PROPRIETAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud et lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL

GREAT SOUTHERN

DOLLAR STORE

DU SUD.

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste de quelques-uns des articles spécialement achetés pour la saison prochaine et destinés à être vendus à

IMMENSE ATTRACTION !

UN DOLLAR SEULEMENT

Marchandises valant $3, $4 et $5,

Vendues à $1 seulement.

Nous avons reçu un stock complet de Marchandises d'un été, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, tous celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar S ore" comme utilité, valeur, richesse et assortiment ; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessous, rien au-dessus.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock :

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU, CABARETS, PORCELAINE de Limoges, ARTICLES A LAMPES, POMPE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES ! FOURRURES !

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et demi-toile ; MOUCHOIRS pour dames, toile et demi-toile, et brodés ; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES de dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE et ARTICLES de TOILETTE : Brosserie, Savons et Peignes, etc., etc.

Un grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de cuisine, etc., etc.

Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLERES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc ; CUILLERES à thé, GOBELETS, CASSE-NOITETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.

Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer ; le jonc est en plaque française ; BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS ;

Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN,

ETAGERES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS en porcelaine de Chine, LAMPES, TASSES et SOUCOUPES de-rées.

Magnifique STORES, pour fenêtres, à $1.00 la paire.

TABLEAUX, Chromos et CADRES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.

Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront suivis avec toute attention. Toutes les nouvelles expéditions des marchandises sur réception de mandats sur la Poste ou C. O. D., contre remboursement.

Demandes des Catalogues donnant l'énumération de toutes les articles contenus dans notre établissement ; ils vous seront expédiés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY,

147, RUE DU CANAL,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Boîte No 749.

Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869, n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients.

16 nov—3m

$250,000 pour $50 ! !

Quatrième Grand Concert Tombola

Au profit de la—

Bibliothèque Publique du Kentucky

Mardi, 31 Mars prochain.

60,0000 BILLETS : 12,000 LOTS.

Liste des Lots :

UN GROS LOT DE		$300,000
UN GROS LOT DE		100,000
UN GROS LOT DE		50,000
UN GROS LOT DE		25,000
UN GROS LOT DE		17,500
10 LOTS DE	$10,000	100,000
30 LOTS DE	5,000	150,000
50 LOTS DE	1,000	50,000
80 LOTS DE	500	40,000
100 LOTS DE	400	40,000
150 LOTS DE	300	45,000
250 LOTS DE	200	50,000
325 LOTS DE	100	32,500
11,000 LOTS DE	50	550,000
Total, 12,000 lots gagnants, tous payables en argent, s'élevant à		$1,500,000

Le Concert et la distribution des lots auront lieu positivement et sans remise aucune au jour qui est maintenant fixé, que les billets soient ou ne soient pas tous vendus, et les 12,000 lots seront tous payés proportionnellement au nombre de billets vendus.

PRIX DES BILLETS

Billets entiers, $50 : moitié de billets, $25 ; Dixièmes, $5 le coupon ; Onze billets entiers, $500 ; 21¼ billets, $1,000 ; 119 billets entiers, $5,000 ; 227 billets entiers, $10,000. A aucun escompte n'est accordé pour moins de $50 de billets.

Le jour du tirage approche, et les personnes qui se proposent d'acheter des billets n'ont pas de temps à perdre.

THOS. E. BRAMLETTE,

Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky, Directeur du Bureau des Commissions, Résidence de la Bibliothèque Publique, Louisville, Kentucky. 20 fév—au 31 mars—MarJS

ERLEBACH & CHARDEY,

147, RUE DU CANAL,

Nouvelle-Orléans, Lne.

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Conti. 16mars—1an

DIVERS.

EST'D 1858.

DOOLEY'S

YEAST POWDER

THE STANDARD BAKING POWDER

IS THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD.

DOOLEY & BROTHER

MANUFACTURERS

69 NEW ST. NEW YORK.

28fév—1y

Grande amélioration dans la Part du Dentiste

Un râteller de DENTS à la machoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $30.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base aussi parfaite que naturelle aux gencives, et qui sans, et mobile comme elle de soit désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les méthodes les plus modernes, et aux conditions les plus libérales.

Etudiants admis à voir la chloroformisation.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Voir voir la nouvelle base.

APPAREIL PERFECTIONNE

DU

GAZ BARBARIN,

A la prix et fabricant, fonctionnant, avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi etc.

Fabrique et salle d'encaissement No 2 du Triangle Building et No. 246 de la rue Peters Carrefour Bourbon et Conti, Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans.

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND BANKING ASSOCIATION, à la rue du Camp, au dessus du City Hotel, sur des DIAMANTS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE, à 6 pour cent d'intérêt par année, payable par mois à raison de 1 pour cent. Les dépôts de ces articles y demeurent, et ceux dont des certificats de dépôt seront donnés. Le Bank est un établissement privé. 4 fév—1an T. H. VAN HORN Caissier.

MADAME ROBERT,

193..... CANAL..... 193

Entre Bourgogne et Rampart, Nlle-Orléans.

Chapeaux pour dames et fillettes, Dentelles, Rubans, Fleurs, Plumes, Bonnets, Coiffures et Voiles de la dernière mode. Spécialité de Deuil. Nouveautés.

MODES, CONFECTION DE ROBES dans le dernier goût parisien.

Prix en rapport avec les temps.

1fév—1an

Chandières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker,

APPARTENANT A M. WOODS, YEATMAN & CO. Les soussignés ont constamment un très bon assortiment de ces CHAUDIERES DE FILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleures modèles.

E. P. LAVE LEBEUVRE,

Marchand Commissionnaire,

24oct—72—1an No. 16 rue Bienville.

Mme Léonce,

DOCTEUR ET ASTROLOGISTE.

A l'honneur d'informer qu'elle vient de transférer son office rue Bienville, entre Dauphine et Bourbon. Elle continuera comme par le passé à donner des consultations sur les affaires de cœur, les maladies, etc. Elle vous donnera des conseils de toutes sortes pour la direction de votre vie, et vous mettra en garde contre les dangers qui vous menacent. Elle vous donnera également par correspondance et contre des consultations aux personnes éloignées de la ville. Demeurant au coin de la rue Bienville.

Adresse : Box 1278 Poste.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions déjà : la gratitude d'importer ils sont encore, cette saison, en nombre et en choix, et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend :

250,000 Articles Nouveaux,

A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de